

Si je plaisais à tout le monde je ne pourrais pas bien servir la cause de mon parti.

Dr A.-D. MILOT

LE COURRIER DE BERTHIERVILLE

RELIGION ET PATRIE

ORGANE HEBDOMADAIRE DES INTÉRÊTS DU COMTÉ DE BERTHIER.

... vicar de Dieu, je vous demande de prier par-dessus tout l'évangile de pénitence, car au milieu des maux qui affligent l'Église, ce qui nous fait trembler plus que tout le reste, c'est que nous croyons voir que la pénitence s'en va, et nous nous demandons parfois s'il reste dans l'humanité chrétienne assez de cette vertu pour faire patienter encore la justice de Dieu. Léon XIII.

Vol. VI. No. 25

Berthierville, le vendredi 4 décembre 1931

Dr A. D. Milot, Rédacteur en chef.

MONSIEUR HOUDE TRIOMPHE

L'acharnement systématique, mis en application par les libéraux de tout calibre, a subi un échec humiliant lundi dernier, à une séance du conseil de la ville de Montréal, concernant le cas du directeur de la Police, M. Fernand Dufresne.

Une résolution à cet effet a été présentée par l'échevin J.-M. Savignac:

"Que la motion présentement devant le Conseil soit amendée en remplaçant les mots 'soit adopté' par les mots suivants: 'soit retourné audit comité, avec prière d'étudier l'opportunité de nommer une commission composée de MM. Oscar P. Dorais, c.r., ex-hatonnier de Montréal; Gilford L. Laffoley, ex-président du Board of Trade et J.-V. Désaulniers, ex-président de la Chambre de Commerce, et de charger la dite commission de s'enquérir des faits pouvant amener à la destitution ou au maintien dans ses fonctions de monsieur Fernand Dufresne directeur du Service de la Police, cette commission devant



Son Honneur Camillien Houde, maire de Montréal, qui a remporté une victoire morale, lors d'un vote au conseil municipal de la métropole.

soumettre, dans le plus bref délai possible, ses conclusions audit comité exécutif".

Voici comment le Conseil a voté: Pour l'amendement: les échevins O'Connell, Drummond, Angrignon, Lalonde, Hogan, Holland, Mathieu, Weldon, Fortin, Biggar, Lesage, Charbonneau, Auger, Ricard, Dupuis, Gilday, Deguire, Demers, Seigler, Savignac, L'Archevêque, LaMarre et Taillefer (23); contre: les échevins Desroches, Quintal, Gabias, Trépanier, Lalancette, Schubert, Legault, Dubreuil, Monette, Dippé, Schwartz et Côté (12).

Non seulement dans la métropole, mais dans toutes les parties de la Province, les yeux sont tournés vers son Honneur le Maire de Montréal, M. Camillien Houde, le dévoué chef du Parti Conservateur, en qui nous avons mis toute notre confiance.

Un ordre formel semble avoir été donné par M. Taschereau, à ses suivants, de détruire M. Houde par tous les moyens, tant au Provincial qu'au Municipal, et même de le piétiner, afin d'assouvir une soif de haine et de vengeance.

Il est permis de combattre les idées d'un homme, de différer d'opinion, voire même de croiser le fer sur l'application de certains principes, mais non de parti pris, vouloir s'opposer catégoriquement, à toutes idées de progrès, venant de M. Houde.

Les libéraux veulent à tout prix, le faire disparaître, parce que pour eux, c'est la défaite prochaine.

Jamais depuis au-delà de trente ans, dans l'histoire conservatrice de cette Province, nous n'avons eu, en la personne de M. Houde, un chef aussi combatif, aussi clairvoyant, et qui a mis ses adversaires, dans une position aussi précaire et ennuyeuse, à tel point, que les députés, accidentellement élus, imputent la rectification de leur élection, par une loi inique, que l'on ne trouverait pas chez les Bolchévistes.

Continuez à combattre pour la bonne cause, M. Houde, ne lâchez pas, buchez sans cesse, une armée d'admirateurs, allant augmentant, est derrière vous, vous supportant jusqu'au prochain grand triomphe.

Dr A.-D. MILOT.

M. Cléophas Bastien se fiche du bas du comté

Nous n'en sommes pas surpris, mais nous le constatons quand même, que M. Cléophas Bastien, de Montréal député de la division électorale de Berthier, s'est montré toujours un étranger vis-à-vis les intérêts du bas du comté.

Que ce soit dans des réunions, associations, ou banquets, M. Bastien, a plus brillé par son absence que par sa présence.

Il n'est apparu qu'à la veille des élections, ayant besoin de l'aide des électeurs du bas du comté. Et Dieu sait quel appel il leur a fait, avec profusion de promesses.

Une nomination de coroner, vient de se faire dans le Comté, pour remplacer le Dr Milot, qui a toujours fait son devoir, excepté d'après ces Messieurs les rouges, celui de ne pas partager les vues d'un gouvernement vieux d'un régime suranné de 34 ans.

Le Dr Aldéric Laurendeau de St-Gabriel de Brandon a été nommé coroner, afin d'accomplir une promesse faite par M. Bastien, à M. Laurendeau, lors de la dernière élection.

Et c'est pourquoi, le bon Docteur de St-Gabriel a fait sur les tréteaux oratoires, tout son possible.

Ce fut toujours un médecin de Berthierville, qui a rempli cette fonction, d'officier de justice, elle revenait de droit à un médecin de la localité.

Qu'a fait Bastien aux appliquants, les Docteurs Gendron et Gervais de Berthierville, sinon une insulte, et des plus grossières, pour les gens du bas du Comté.

M. Bastien qui est de Montréal, et qui laisse entendre aux électeurs qu'il réside à St-Gabriel de Brandon, afin de mieux capter le vote électoral, négligera toujours le bas du Comté, qu'il déteste royalement

ou compris son ami Ti-Paul, pour plaire aux rouges du Haut du Comté, en allant jusqu'à Moïse des Saints.

Electeurs du bas du Comté, sans faire appel à une question de clocher, protestez énergiquement contre cette façon cavalière, de vous faire traiter par le député M. Bastien.

Dr A.-D. MILOT.
Coroner sortant de charge.

SAVEZ-VOUS QUE...

Que le Dr Gervais, ex-candidat défait, en juillet 1930, a dû faire une crise ou plutôt une "Sainte Colère" en apprenant que son ami Cléophas Bastien, accidentellement député du Comté, a mis sa proposition de Coroner, au rebut.

La reconnaissance n'est pas de ce monde, Docteur... M. P.-A. Gariépy, organisateur libéral à demi-échu, ne briguera pas cette année la charge de marguillier, de crainte de subir une défaite, comme celle d'il y a quelques années, où M. Daniel Chénard, l'écrasait par une grosse majorité.

Il y a de ces souvenirs qui sont cuisants. Dans le bas de Noël de Taschereau, il n'y a pas de place de Ministre pour le député du Comté, M. Cléophas Bastien.

Tout est bien, tout est beau, tout est grand, à sa place. Que son Honneur le maire de Berthier, M. G.-A. Daviault, et les membres du Conseil, ne s'en laissent pas imposer dans la nomination d'un gardien de nuit.

Qu'en penses-tu, Ti-Paul????? Que le fédéral contrôlera 50% des Travaux qui se feront entre St-Michel des Saints et St-Donat.

Adieu, veau, vache, cochon, couvée, pourrait penser, la belle Rose de Moïse.

Que le clan libéral n'est pas d'accord à Lavaltrie. Tout royaume divisé, périra.

Que le ronflant budget Taschereau qui vient d'être disséqué par l'opposition, contient, au lieu d'un surplus, un véritable déficit de \$3,098,039.27.

Turpe est Mentiri. Que des salaires dus depuis des mois n'ont pas encore été soldés, et que des centaines de citoyens se voient acculés à ne pouvoir payer leurs obligations, à cause du régime Taschereau.

Rira bien, qui rira le dernier. L'ex-coroner Milot fera à l'avenir des enquêtes chez les vivants au lieu de chez les morts.

Une personne avertie en vaut deux.

VIEUX DOC.

EN MARGE DE LA CONTESTATION

Le 23 novembre courant, le député Bastien, a présenté devant la Cour, une motion à l'effet d'obtenir, des détails sur les différents chefs, de reproches, articulés dans la pétition.

Les pétitionnaires, se sont objectés aux détails demandés, en arguant que la pétition, comportait tous les détails dont le défendeur pouvait avoir besoin, dans sa réponse à la pétition.

La Cour a jugé à propos, que les pétitionnaires, ajoutent à leur pétition, quelques détails, de dates et de lieux.

Les pétitionnaires ont jusqu'au neuf décembre, inclusivement, pour produire ces détails.

L'HONORABLE ALFRED DURANLEAU MINISTRE DE LA MARINE A ST-JEAN, N. B.



Le distingué Ministre de la Marine, l'Honorable Alfred Duranleau est de retour de St-Jean, N.-B., où il a assisté à l'inauguration du parachèvement des Travaux aux quais de St-Jean. L'Hon. A. Duranleau a été l'in-

Copie du rapport d'un comité de l'honorable conseil exécutif en date du 24 Nov. 1931

APPROUVE PAR LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR
LE 25 NOVEMBRE 1931.

CONCERNANT la charge de Coroner pour le district de Joliette.

L'honorable Procureur général, dans un mémoire en date du 24 novembre, 1931 recommande:

Que M. J.-M. Lamarche, médecin de St-Esprit, comté de Montcalm, M. Paul Lamarche, médecin de Joliette, comté de Joliette, M. J.-G. Mathieu, médecin de St-Henri de Mascouche, comté de l'Assomption et M. Aldéric Laurendeau, médecin de St-Gabriel de Brandon, soient nommés conjointement coroner pour le district de Joliette aux lieux et place de M. J. A. Milot, médecin de Berthierville, comté de Berthier, M. J.-M. Lamarche, médecin, de St-Esprit, comté de Montcalm, M. Paul Lamarche, médecin de Joliette, comté de Joliette, et M. J.-G. Mathieu, médecin de St-Henri de Mascouche, comté de l'Assomption.

L'honorable Procureur général recommande de plus que chacun des titulaires susmentionnés n'ait juridiction que sur le district électoral dans lequel il réside.

Certifié

A. MORISSET,
Greffier Conseil Exécutif.

M. J.-A. Barrette à Ottawa

M. J.-A. Barrette, député de Joliette, conduite nongé, a patronisé une délégué du comté de Berthier-Maskinongé, pour l'obtention d'un montant de \$45,000 pour la construction d'une salle publique. Les membres de la délégation sont revenus enchantés de leur voyage et adressent au dévoué député de Berthier-Maskinongé, ainsi qu'à M. Conrad Perreault dont les services rendus aux amis sont passés à l'état proverbial leurs remerciements les plus sincères.

SECURITE

"C'est presque un suicide de s'aventurer sans lumière, dans une voiture hippomobile, le soir, sur les routes de campagnes", déclarait hier Monsieur Ed. Quin, Président de la Section du Transport et du Trafic de la Ligue de Sécurité de la Province de Québec. Car le conducteur met alors non seulement sa propre vie en danger mais il expose aussi celle de ceux, qui le soir ont à se servir aussi de ces routes.

"Il est temps que certains gens prennent de côté cette idée absurde, à savoir que les lumières doivent être placées sur les voitures afin de plaire aux automobilistes", continue M. Quin, "il n'en est rien. Pensez aux accidents qui ont lieu parce qu'un propriétaire n'a pas de fanal sur sa voiture et dont il est presque toujours la victime. Sans doute plusieurs automobilistes sont ainsi tués ou blessés, mais les statistiques démontrent que ceci est moins souvent le cas. De puis sa fondation la Ligue de Sécurité s'efforce de changer cette mentalité, dans le but de créer un nouvel état d'esprit, mais en dépit de tout les propriétaires de voitures hippomobiles ne semblent pas du tout réaliser la protection efficace que ces lumières peuvent leur donner. Une loi sera imposée et tous devront s'y conformer".

"Il n'y a pas seulement le conducteur d'une voiture à traction animale qui s'expose au danger, le cycliste s'y expose aussi", ajoute M. Quin, "il est continuellement à la merci des automobilistes, à moins qu'il ne se protège intelligemment. Tous doivent obéir aux règlements de la route particulièrement sur les courbes et au haut des côtes".

Un des directeurs de la Ligue ayant porté l'attention du Président de la nouvelle parue dans les journaux au sujet d'une catastrophe qui a eu lieu à la traversée du Chemin de Fer à Richemond, alors qu'un homme a été tué et qu'un autre actuellement à l'extrémité, Monsieur Quin termine en disant: "Ce chauffeur a vu venir le train et quand même il a voulu traverser. Il est inconcevable qu'un automobiliste intelligent néglige sa propre vie quand il se trouve à une traversée de chemin de fer. La loi qui ordonne un arrêt complet aux traversées à niveau est une législation intelligente et sage et l'automobiliste devrait s'y conformer de bon cœur puisqu'elle a été adoptée pour son avantage et il ne devrait pas être nécessaire d'insister sur ce point. La Ligue devrait peut-être demander au Gouvernement de faire paraître en cour ceux qui persistent à mettre en danger leur vie et celle de leurs proches. C'est honteux qu'il faille se servir du fouet de la loi pour convaincre quelques individus de la sagesse des décrets qui ont pour objet de les protéger".

La population du Canada

Augmentation de 17.82 pour cent depuis dix ans — La province de Québec.

D'après un rapport du recensement la population du Canada a augmenté d'un million et demi depuis dix ans, soit dans la proportion de 17.82 pour cent. Alors qu'il y a dix ans, la population du pays était de 8,787,949, elle est maintenant de 10,353,778.

La province d'Ontario arrive en tête, avec une population de 3,426,488, soit une augmentation de 16.8, moindre toutefois, proportionnellement, que plusieurs autres provinces, en particulier la Colombie Anglaise, qui a vu le nombre de ses citoyens augmenter dans la proportion de 31.38 p.c.

Québec a une population de 2,869,793, ce qui veut dire une augmentation de 21.56 p.c. L'Alberta et la Saskatchewan enregistrent des gains de 21.62 p.c. et 23.63 p.c. respectivement.

Une nouvelle répartition de la représentation aux Communes devient nécessaire. On sait que c'est sur la province de Québec qu'est basée la représentation, celle-ci ayant droit à 65 députés. Le nombre des députés à Ottawa ne changera pas, mais la Nouvelle-Ecosse en aura deux de moins, le Nouveau-Brunswick un, tandis que l'Alberta en aura un de plus et la Colombie-Anglaise deux.

Ces chiffres fournis sont sujets à correction, mais il semble bien que le nombre des députés sera ainsi réparti: Ile du Prince-Edouard, 4; Nouvelle-Ecosse, 12; Nouveau-Brunswick, 10; Québec, 65; Ontario, 82; Manitoba 17; Saskatchewan, 21; Alberta, 17; Colombie-Anglaise, 16; et Yukon, 1.

Les rapports complets indiquent que la Colombie-Anglaise a une population de 689,210, soit une augmentation en dix ans de 164,628. Le Yukon, dont la population est de 4,213, enregistre une augmentation de 65, tandis que le nombre des habitants des territoires du Nord-Ouest est de 7,133, diminution de 855.

Voici un tableau comparatif de la population depuis le dernier recensement:

Province	1921	1931
Canada	8,787,946	10,353,778
Ile du P.-E.	88,615	88,040
N.-Ecosse	523,837	512,027
N.-Brunswick	387,876	408,255
Québec	2,360,665	2,869,793
Ontario	2,933,662	3,426,488
Manitoba	610,118	699,841
Saskatchewan	757,510	921,281
Alberta	588,454	727,497
Colombie An.	524,582	689,210
Yukon	4,157	4,213
Territ. N.-O.	7,988	7,133

Assemblée

Lundi prochain, 7 décembre à 7 heures, aura lieu l'assemblée du cercle d'études "Marie Le Gardeur". Il nous fera plaisir de lire le travail donné aux membres à la dernière assemblée. Il est opportun de se rappeler que les membres qui sont absentes doivent la taxe de cinq sous, tel qu'il en a été décidé à la dernière séance par les membres du conseil. Le prix de la contribution a été fixé à vingt-cinq sous. Ainsi, à lundi, à sept heures.

La Directrice.

M. G.-P. Laurin, député de Jacques Cartier est l'objet d'une fête intime

M. G.-P. Laurin, député de Jacques-Cartier à la Chambre des Communes, a été l'objet d'une fête intime samedi soir, à l'école Beaudet, ville St-Laurent, à l'occasion de son départ avec son épouse, pour les Antilles.

M. Edouard Gohier, maire de la ville de St-Laurent, présente les souhaits de bon voyage au député et énuméra tout ce que celui-ci a fait pour son comté depuis son élection: tunnel de la rue Wellington, de la rue Briand, construction d'un bureau de poste à Ste-Anne de Bellevue, ouverture du boulevard Décarie, aide directe aux chômeurs du comté (\$15,000) à la ville St-Laurent l'an dernier et autant cette année, nombreux emplois obtenus pour ses électeurs.

Les concitoyens du député de Jacques-Cartier avaient tenu à donner à leur représentant à Ottawa ce témoignage d'admiration et de reconnaissance. Un membre du conseil municipal, M. J.-Harris, exprime au nom de la population anglaise les vœux de ses compatriotes pour le député. Il y eut aussi des discours par MM. F.-D. Beaulieu et J.-W. Legault, qui se firent les interprètes des membres de la commission scolaire de la ville St-Laurent.

M. Jean-Paul Sauvé et l'hon. Arthur Sauvé adressèrent aussi la parole. Il y avait environ 500 personnes présentes à cette manifestation d'estime au député de Jacques-Cartier. Il y eut chant et musique par M. Germain Lefebvre et par M. Guillaume Dupuis, M. Henri Lapointe, M. Maurice Cousineau.

On remarquait dans l'assistance MM. Dalbé Viau, maire de Lachine; Urgel Crevier, les échevins Bonin, Dutrisac, Gohier, Benjamin Gohier, Harris, de ville St-Laurent; le maire Labelle, de St-Eustache, Hercule Gohier, de St-Laurent, J.-A. Grou, ex-maire, le Dr J.-M. Bédard, le Dr J. Garant, J. A. Mathier, Arcade Fournier, A. Chevrette, J.-L. Bigras, Hector Cousineau, Eugène Cousineau et plusieurs autres.

Le notaire Laurin a quitté Montréal en compagnie de son épouse et du R. P. E. Laurin, curé de St-Laurent et frère du député, dimanche soir, pour se rendre aux Antilles.

Nos meilleurs vœux de bon voyage et heureux retour.

Collège St-Joseph de Berthierville

Notes du mois

9e année, (Finissants) M. Duhamel Jos-Marie, 80%; 8e année "A", M. Ponthriand Roger, 75.4; 8e année "B", M. Marcoux Jean, 79.7; 7e année, "A", M. Nadeau, 77; 7e année, "B", M. Boisvert Roméo, 77.5; 6e année, "A", M. Malo Florent, 90; 6e année "B", M. Plante Roméo, 83.6; 5e année, "A", M. Lemire Léonard 5e année, "B", M. Townsend Edward, 80; 4e année, "A", M. Gingras Bertrand, 74.2; 4e année, "B", M. Morin Lionel, 78.7; 3e année, "A", M. Caron Albert, 79; 2e année, M. Dancause Théodore, 71; 1ère année, M. Allard Raymond, 67.5.

Au anciens de Berthier

Ensemble au "SOUPER AUX HUITRES" de l'Amicale, le lundi 7 décembre à 8hrs p.m. à la Paletterie du National rue Cherrier Montréal.

Allons-y, nombreux.

J.-A. LAROSE, c.s.v.
secrétaire-adjoint
de l'Amicale St-Joseph de Berthierville.

Mon Immaculée Mère

O ma cèleste Reine, ô Vierge Immaculée,
Je tressaille de joie, à la seule pensée
Que je suis votre enfant.
Aux quatre vents des cieux, mon cœur voudrait redire
Et chanter mon bonheur, au doux son de la lyre,
Toujours, à chaque instant.

Depuis qu'en votre amour, j'ai mis ma confiance,
En toute vérité, jamais mon espérance
Ne vous chercha en vain.
Je ne saurais compter, dans le cours de ma vie,
Les bienfaits, les faveurs, qu'y versa, ô Marie,
Votre très douce main.

Oh! comme je voudrais, dans ma reconnaissance,
Vous faire aimer de tous, semer la confiance
En votre Cœur si bon,
Dieu le créa pour nous: océan de richesse,
De maternel amour, abîme de tendresse,
De pitié, de pardon.

Vous gagnent plus d'un cœur.
Exaucez mon désir, ô ma Reine chérie,
Que de mon humble voix, les accents, ô Marie,
Vous aimer, vous servir, puissante et bonne Mère,
C'est aller sûrement, de l'exil de la terre
A l'infini bonheur!

"LE PRECURSEUR".

Le vieux Vaisselier

CONTE BASQUE
par Pierre Alciette

Voulez-vous savoir comment Gachucha la jeune basquaise, épouse Pierrès Etchebarne, après avoir attendu plus de trois ans le consentement de son futur beau-père? Ce consentement elle l'eût attendu plus longtemps encore, peut-être même ne serait-il jamais tombé des lèvres du paysan têtue si, par hasard, ne s'était trouvé là un vieux meuble qui... que... L'histoire est simple. Ecoutez plutôt.

Gachucha habitait avec sa mère et son frère Tristan, le charpentier, l'humble maison d'Irimendy, dont on aperçoit, en bordure du torrent, que le vieux toit moussu, et qui se cache comme un nid dans les feuillages.

Un jardin planté de légumes, un champ de mis, quelques volailles et quelques ruches constituaient tout l'avoir de la famille. Ce n'était point la richesse. Pourtant, Cattain, la mère, résignée à son veuvage, poursuivait dans le calme son existence rude et n'en avait personne. Tristan dont le mariage avec Dominica était proche fredonnait tout le jour, courbé sur sa tâche, à la pensée du bonheur promis par cette union.

Seule, dans l'humble maison Gachucha souffrait parce que le vieil Etchebarne, le "maître" de Chunia, s'opposait obstinément au mariage de son fils Pierrès avec elle. Pourquoi ce refus? La jeune fille n'avait point de dot.

"Nous attendrons ce qu'il faudra pour décider le père, mais nous nous marierons, avait cependant affirmé Pierrès.

Et les amoureux attendaient. Seulement, dans cette attente, le frais visage de Gachucha prenait de plus en plus une expression mé-

lancolique.

Un matin, tout en vaquant dans la cuisine à ses occupations coutumières, la jeune paysanne songeait amèrement à ces choses. Ah! posséder l'argent qui vainerait l'obstination du vieux basque!...

Gachucha allait et venait dans la cuisine rustique, mettant de l'ordre essayant les meubles. Elle s'arrêta soudain devant l'antique vaisselier, oeuvre d'un lointain ancêtre, qui s'appuyait au mur, face à la fenêtre, et la considéra un instant.

C'était un grand beau meuble, tout patiné par l'âge et les soins qu'on lui prodiguait. Son bois de cerisier avait le brillant et la couleur d'un bel acajou verni. Les lignes en étaient simples et, sur les rayons encastrés à droite et à gauche de deux étroites armoires, de très anciennes assiettes d'étaim étaient posées.

Gachucha n'était pas sans avoir souvent entendu dire que, dans son ensemble, ce meuble avait grande valeur. Elle la contemplait, ce matin-là, avec un sourire un peu ironique... Un si riche meuble dans la famille et pas d'argent pour se marier!...

Un bruit de pas dans le vestibule vint arracher Gachucha à ses réflexions.

—Pardou, mademoiselle, c'est bien ici la maison l'Irimendy?

Un étranger, un "monsieur", chapeau bas, l'allure soignée et dé-sinvolte, s'approchait de la jeune fille. Surprise, du rouge aux joues, un peu d'inquiétude au fond des prunelles, elle le regardait curieusement.

—Je voudrais parler à Mme Irimendy, reprit l'étranger avec assurance.

—Ma mère n'est pas ci.

—Mais elle va revenir? Je puis attendre.

La paysanne hésita une seconde, défilant. Puis:

—C'est inutile, monsieur. Ma mère est partie au marché avec mon frère. Elle ne rentrera pas avant ce soir.

—Ah! fit seulement l'étranger. Alors c'est à vous mademoiselle, que je vais exposer ma requête.

Vous permettez, n'est-ce pas? Voilà; je suis M. Friméret, antiquaire à Bordeaux. Je viens voir votre vaisselier que, m'a-t-on dit, vous consentiriez à vendre...

—On vous a mal renseigné, interrompit vivement Gachucha. Rien n'est à vendre chez nous.

L'antiquaire eut un sourire et sans y être invité, s'assit.

—Excusez-moi, mademoiselle, si je me permets d'insister. On nous répond toujours cela quand nous offrons d'acheter quelque chose. Puis, devant l'importance de la somme offerte, on réfléchit et le plus souvent on finit par consentir.

Il s'arrêta un instant, le regard fixé sur le vaisselier. D'un coup d'oeil, il avait estimé sa valeur: —Tel qu'il est garni, continuait-il, avec ses assiettes d'étaim, je peux vous en offrir six mille francs.

—Six mille francs, se dit Gachucha, c'est à peu près la somme qu'il me faudrait en dot pour me marier. Si j'avais six mille francs, le père Etchebarne ne refuserait pas de me voir épouser son fils! Néanmoins elle resta sans broncher.

—Eh bien, mademoiselle, que dites-vous de cela? Six mille francs, c'est une somme!

—Monsieur, je vous l'ai déjà dit, votre vaisselier n'est pas à vendre.

L'antiquaire la regarda fixement, mais il ne put rien lire sur le visage impassible de Gachucha.

—Voyons, dit-il, je vais faire un gros sacrifice. J'irai jusqu'à huit mille francs. Vous entendez bien, mademoiselle: huit mille francs!

La jeune fille ne sourcilla pas. A vrai dire elle était un peu figée dans l'étonnement. A ses yeux de paysanne forcément parcimonieuse, pareille somme semblait une fortune. Et qu'elle fortune désirable pour elle en ce moment!

L'antiquaire crut qu'elle hésitait. Renseigné par l'aubergiste du village il connaissait la situation de la jeune fille et savait qu'elle était un peu maîtresse dans la maison. Son frère et sa mère ne faisaient jamais rien sans la consulter. C'était donc sa résistance qu'il fallait vaincre.

—Voyez, mademoiselle, reprit-il, c'est de vous surtout que dépend la chose... Tenez, je suis prêt à une nouvelle concession: huit mille francs comptant et, en échange de ce vieux meuble, un meuble neuf, un beau buffet de

noyer par exemple. Pour conclure l'affaire, je vous verse tout de suite un acompte de deux mille francs.

Sûr de lui, maintenant, l'antiquaire parlait d'une voix forte, de larges gestes ponctués ses paroles. Un peu effarés, les yeux noirs de Gachucha suivaient ses mouvements. Puis son regard alla vers le vieux vaisselier.

Le soleil filtrant à travers les rideaux de mousseline, faisait jouer sur son vieux bois de gais reflets. Et les assiettes d'étaim, frottées depuis des ans et des ans, luisaient sur le dressoir. Gachucha comprit-elle le langage muet de ces choses, vénérables? Quelle impression mystérieuse le vieux vaisselier, fidèle témoin des destinées qui s'étaient succédées dans l'humble maison, fit-il entendre à la jeune basquaise?

Elle se tourna vers l'antiquaire et, d'une voix douce mais ferme et résolue:

—Sa place est là, dit-elle. Il y a toujours été...

Quelques instants plus tard, attaché à l'auberge devant un bon repas, M. Friméret, l'antiquaire, conta à l'aubergiste sa déconvenue.

—Mais... vous, m'aviez dit... —Je croyais en effet... Les Irimendy sont pauvres. Et je m'étonne que Gachucha... —Huit mille francs, je lui ai offert huit mille francs de son vaisselier, s'écria rageusement l'antiquaire. C'est pourtant une somme, il me semble.

Debout dans le fond de la salle le père Etchebarne que le besoin de se rafraîchir avait amené là et qui était entré sans qu'on le remarquât par la porte grande ouverte, prêtait à cette conversation une oreille attentive.

Au chiffre énoncé par l'antiquaire un sourire avait entr'ouvert sur sa bouche ses lèvres plissées: —Eh, eh songea-t-il en se grattant le crâne sous son béret, huit mille francs... Comment le vieux vaisselier de la maison d'Irimendy vaut pareille somme. Mais alors... Gachucha...

Il n'était pas méchant; le maître du Chunia. Et il lui répugnait parfois de se mettre ainsi en travers des honnêtes projets de mariage de son fils Pierrès. Que pouvait-il reprocher à Gachucha en dehors de sa pauvreté? Travaileuse, simple et douce, elle ferait une bonne épouse, une active mère de famille. Mais voilà, elle était pauvre. Pour ce paysan la chose était d'importance.

A cette minute, cependant, il sentait à son égard vaguement attendri.

Faisant un retour sur lui-même, il réfléchissait. Quel accueil eût-il réservé, lui, à la proposition alléchante de l'étranger? Sans doute eût-il refusé, par fierté d'abord, par respect de la tradition ensuite, car le basque aime à garder ce qu'il possède. Pourtant, huit beaux billets de mille en échange d'un vieux meuble!...

Or, Gachucha était pauvre. La somme offerte représentait pour elle le moyen d'obtenir ce qu'elle désirait à coup sûr plus que tout au monde, car son frère et sa mère, il le savait, se fussent empressés de lui abandonner cet argent pour se constituer une dot, la dot que le vieux basque exigeait de celle qu'épouserait son fils. La jeune fille cependant l'avait dédaignée. Et le père Etchebarne sentait ce qu'il y avait de noble dans ce refus.

—Des airs de princesse... pas le sou... elle est de la graine dont on fait les vieilles filles, votre Gachucha, concluait, méprisait, l'antiquaire.

—Qu'en savez-vous? répliqua soudain, du fond de la salle, une voix retentissante.

L'antiquaire et l'aubergiste s'étaient retournés d'un même mouvement, avec sur leur visage la même expression d'embarras.

Et le père Etchebarne, à la grande stupefaction de l'aubergiste, laissa tomber ces mots:

—Gachucha Irimendy est la fiancée de mon fils, l'héritier de Chunia. Qu'a-t-elle besoin d'argent?...

C'est ainsi que les deux jeunes

gens, après avoir attendu si longtemps le consentement du vieux basque, l'obtinrent tout à coup de la manière la plus imprévue.

Toutefois, ce que l'offre de l'antiquaire n'avait pu obtenir de Gachucha, le maître de Chunia l'obtint sans trop de difficulté. Le vieux vaisselier qu'il exigea en dot — songez donc, un meuble de cette valeur? — quitta la place qu'il occupait dans la maison d'Irimendy pour venir orgueilleusement s'installer dans la nouvelle demeure de Gachucha. Mais il est resté sa propriété.

Pierre Alciette.

destruction! Je ne sais où tu me conduis, mais marche, marche tous jours: je verrai un jour la fin de ta course. Ronge, dévore, anéantis: j'ai en moi quelque chose qui t'échappe et qui te verra mourir! Car j'ai une âme immortelle. J'ai bâti ma demeure à l'abri de ta faux: j'ai fixé mon séjour dans un palais que n'usera jamais le frottement de ton aile!

"Bulletin Eucharistique".

VRAIMENT?

En police correctionnelle. Accusé Grippard, c'est la onzième fois, cette année, que vous comparez devant le tribunal. Qu'est-ce qui vous amène encore ici? —Mon président, c'est les policiers.

MONTREAL LIGHTNING ROD CO. Limited
PACIFIQUE GAGNON
ENTREPRENEUR
Pour l'installation de Paratonnerres en cuivre pour Eglises, Institutions, Cheminées, Réparation et Peinture de Clochers, Réservoirs à Eau, Couvertures d'Eglises, Etc.
Téléphone Falkirk 2695. 4556 Resther, MONTREAL.

Téléphone 51. Boîte Postale No. 47.
ALBERT BAYEUR
Entrepreneur de pompes funèbres.
Assortiment général pour frais funéraires. Embaument des corps, une spécialité. Agent de Monuments de toutes sortes, Etc.
BERTHIERVILLE. P. Q.

B. P. 15. Tél. 22 "4"
VICTORIA HOTEL
B. PRECOURT, Prop.
Table de première classe. - Bière, Vins et Liqueurs assortis.
CHAMBRES BIEN CONFORTABLES ET BIEN AERÉES
COUCHER \$1.00 - - - REPAS 50c
BERTHIERVILLE, P. Q.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE
Siège social: Montréal
Comptes courants Comptes d'épargne
Prêts et escompte Encaissements
Nantissements Mandats
Coffres de sûreté Change sur tous les pays
Achat et vente de monnaies étrangères
Lettres de crédit documentaires et circulaires
Financement des importations et des exportations
Remise de fonds dans toutes les parties du monde
Achat et vente de valeurs de placement
Succursale BERTHIERVILLE.
C. E. Bellerose, gérant

Tel. Bell
CARRIERE ST-BARTHELEMI
Pierre Concassée de toutes sortes.
PIERRE BRUTE, SCREENING.
Pierre pour construction de chemins.
Prix sur demande, suivant quantités et grosseur.
St-Barthélemi, Co. Berthier



3 Bières à votre choix
INDIA PALE
Une bière Molson originale. Hygiénique et de forte consistance. (Étiquette blanche).
EXPORT
Riche en houblon et de bonne consistance... pour les personnes qui savent apprécier une bonne bière. (Étiquette dorée).
STOCK
Douce au goût, mais de la force et de la qualité Molson. (Étiquette bleue).

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT
Etablie à Montréal en 1786
donnes y d'la Molson

Le Feuilleton du Courrier de Berthierville.
Le Manoir Mystérieux
ou les Victimes de l'Ambition
par Frédéric Houde
(suite)

ture. Des critiques, plus autorisées et moins intéressées, firent si l'on a eut tort de l'exhumer des vieux journaux. J'avouerais que, devant le reproche souvent fait aux littérateurs canadiens de ne pas écrire de romans, on était en droit de penser qu'il n'était pas permis de laisser une oeuvre sincère s'enliser plus longtemps dans les sables de l'oubli.

Frédéric Houde partage avec Ferdinand Gagnon, Messire Druon et M. Antoine Moussette, l'honneur d'avoir fondé aux Etats-Unis le journalisme canadien-français, dont le rôle a été de seconder l'éloquence du clergé pour stimuler le patriotisme et la foi des Canadiens-français. Ils furent les auxiliaires du clergé et comme

ses enfants en bas âge. Fidèle au souvenir de son mari, elle n'a pas voulu qu'ils oublient la belle langue française. Les enfants de Frédéric Houde vivent près de leur mère, dans la capitale fédérale. Nous regrettons ne l'avoir apprise ce détail, qu'au moment d'aller sous presse. Nous aurions sans doute obtenu de cette source des renseignements intéressants sur Frédéric Houde.

Avant de terminer, nous tenons à remercier ceux qui nous ont aidé dans notre travail, spécialement M. E. Z. Massicotte, l'archiviste provincial à Montréal, qui n'a pas marchandé ses conseils, et M. Pierre Blandeau, l'éditeur du "Manoir mystérieux" dont la libéralité nous a permis de lui donner le jour. La carrière d'imprimeur et de journaliste de M. Blandeau lui a donné d'acquiescer sur le monde d'il y a trente ans des connaissances et des détails qui, s'ils étaient écrits, seraient extrêmement intéressants.

CASIMIR HEBERT.
Mars 1913.

LE MANOIR MYSTÉRIeux
CHAPITRE I
L'Auberge du Canard-Blanc

En 1743, le village de la Rivière-du-Loup (maintenant Louiseville) possédait une auberge qui, bien que n'égalant pas l'hôtel Minou d'aujourd'hui, n'était cependant pas à mépriser aux débuts de l'établissement de cette belle et riche paroisse. Située sur le grand chemin près de la rive gauche de la petite rivière du Loup, elle était tenue par Léandre Gravel, homme d'une cinquantaine d'années, ayant une femme active et propre, un fils complaisant et une jolie fille. Ajoutez à cela l'humeur toujours agréable du propriétaire et une cave remplie de bons vins, et vous conviendrez que c'était certes suffisant pour inviter les voyageurs à s'y arrêter. Aussi, parmi ceux qui voyageaient par terre entre Québec et Montréal, et en avait-il peu qui ne connussent le "Canard-Blanc" et n'en fissent l'éloge mérité. Les habitants de la Rivière-du-Loup étaient fiers de Léandre Gravel, et le père Léandre était fier de son auberge,

de son intéressante famille, surtout de sa jolie fille, et de lui-même.

Ce fut dans la cour de cette auberge qu'un voyageur descendit vers la fin d'une tiède journée de septembre. Il remit son cheval, qui paraissait avoir fait une longue course, aux mains du jeune Gravel.

—Hé! le père! cria ce dernier, voici un voyageur qui demande si vous versez du bon vin?

—Malpeste! répondit le père Léandre, nous sommes à sept lieues des Trois-Rivières et de Berthier, et si mon vin ou mon eau-de-vie laissait à désirer, les voyageurs s'en iraient tout droit se désaltérer chez l'oncle Lafrenière ou le cousin Désy.

Il faut croire que la soif faisait moins souffrir dans ce temps-là qu'à présent, ou qu'on avait le goût plus délicat, puisque le père Léandre supposait qu'un homme aurait été disposé à faire sept lieues, — et si ce n'était pas en chemin de fer, — avant d'atteindre sa soif, plutôt que de boire du vin médiocre.

—Est-ce là de la logique des récollets? dit le voyageur.

—Vous parlez de logique, reprit l'hôte en entrant: écoutez donc ceel: Quand le cheval est son râtelier,

Il faut donner du vin au cavalier.

—Et: Cavalier sans argent Ne peut payer comptant, ajouta le voyageur en ricanant.

Le père Léandre se gaussant: —Si tel était le cas, Je n'en répondrais pas. Mais son cheval dans l'écurie M'est une bonne garantie.

—Amen! mon cher hôte, fit le voyageur; je vois bien que vous en savez plus long que moi en fait de langage poétique. Moi, voyez-vous, je suis plus familier avec les verres que ceux qui font les poètes. Allons! donnez-moi une bouteille de votre meilleur vin des Canaries et aidez-moi à en voir le fond.

Pendant qu'il parlait, l'aubergiste le fit passer, avec l'accueil le plus gracieux, dans la grande salle, où se trouvaient réunies plusieurs personnes occupées à causer. L'arrivée du voyageur fixa leur attention. C'était un homme dont la physionomie était loin d'être sympathique. Son air de hardiesse sans franchise, l'expression de son regard effronté, sa tournure, et jusqu'au son de sa voix, inspi-raient une sorte d'éloignement pour

sa personne. Son manteau entr'ouvert laissait voir un justaucorps galonné et un ceinturon de buffie qui s'entreouvrait un sabre et une paire de pistolets.

—Vous voyagez avec de bons compagnons, dit Léandre Gravel en servant le vin sur la table?

—Oui, mon hôte; j'ai reconnu leur utilité dans les moments de danger.

—Oui-dà! monsieur. Venez-vous des Pays-Bas, sal natal de la plique et de la conchourine, comme disait mon défunt père?

—J'ai été "haut" et "bas", d'un re Léandre, après avoir vidé son verre, vous n'en boirez pas de pareil chez Lafrenière aux Trois-Rivières, ni chez Désy à Berthier, pas même à l'auberge du Castor à Québec. Si vous en buvez de meilleur aux Canaries, je consens à ne toucher de ma vie ni pot ni argent. Lavez votre verre et regardez au travers, voyez les atomes s'agiter dans cette liqueur do-

(à suivre)

Berthierville

VA ET VIENT
 Mme Albert DeGrandpré ainsi que Mademoiselle Irène DeGrandpré, étaient de passage à Joliette, vendredi dernier.
 Mme J. Oscar Tellier, est de retour d'une huitaine passée chez M. et Mme Joseph Contant de Montréal, et à St-Lambert chez M. et Mme Israël Farley.
 Mme Paul Martel de Montréal, a passé quelques jours chez M. et Mme J. Hervé Fernet.
 Mademoiselle Albina DeGrandpré passe quelques jours chez Mme Arthur DeGrandpré.
 De passage chez Mme J.-O. Tellier, M. et Mme Arthur Farley de St-Barthélemi.
 M. et Mme Edgar Duval des Trois-Rivières, ont rendu visite à Mme F.-O. Lamarche, ces jours derniers.
 Mme J.-A. Talbot, de Montréal, passera l'hiver parmi nous, et sera l'hôte de Mme J.-A. Aubin.
 M. et Mme J.-H. Aubé ainsi que Dr et Mme A.-D. Milot, de retour d'un voyage à Montréal.
 Mlle Juliette Lefebvre a rendu visite à sa sœur Mlle Germaine Lefebvre de Montréal.
 Mlle Gabrielle Gervais des Trois-Rivières, est actuellement en visite chez Mme J.-A. Dest-empes.
 Mlle Suzanne Allard, a passé la fin de semaine à Montréal.
 Mlle Simone Normandin, de retour d'une quinzaine passée à St-Hyacinthe et à Montréal.
 M. Gaston Allard, ainsi que M. et Mme J.-W. Michaud sont de retour d'un voyage à Papineauville et Ottawa.
 M. Blaise Duhamel de Montréal, a passé la fin de semaine chez sa sœur Mme Gaston Allard.
 Mlle Bernadette Grégoire set de retour d'un voyage à Montréal.
 Mlle Alice Olivier, a passé quelques jours à Montréal, chez ses tantes, Mesdames J.-René Beaudoin et R. Beaudoin.
 Mlle Juliette Daviault de Montréal en visite chez sa tante Mme J. Oscar Daviault.
 Mlle Marie-Joséphine DeGrandpré, de passage chez Mme Ubald Ménard.
 Mme J. Blanchard de St-Lambert, ainsi que Mme W. Ste-Marie de Hull, et sa fille Mlle Gabrielle Ste-Marie, de passage chez Mesdames J.-L.-D. DeGrandpré, et J. Oscar Daviault.
 Mme Dr Trempe, de Montréal, en visite chez sa sœur, Mme J.-O. Gadoury, ces jours derniers.
 Monsieur Gérard Hébert de Montréal, Consul d'Haiti, recevait à un dîner, dimanche dernier, M. et Mme J.-R. Tessier, de Berthierville, M. et Mme Wilfrid Girard et Mlle Gisèle Girard de Montréal.

St-Barthélemi

Une grande retraite, prêchée par deux Rédemptoristes, les Pères Lachance et Laplante, vient de se terminer dans notre paroisse. Ces prédicateurs de renom surent émuvoir les âmes et donner un regain de foi et de piété. Jeudi soir, après un magnifique sermon, vingt petites filles vêtues de blanc, vinrent s'agenouiller à la Table Sainte, demandant pardon pour leurs parents; puis M. le Curé fit l'exposition du Saint-Sacrement, et d'une voix tremblante d'émotion, fit l'amende honorable pour ses paroissiens et nous bénit au nom de Celui qui venait de faire descendre sur nous, grâces et pardon. Bien des larmes ont coulé pendant cette cérémonie si impressionnante.
 La retraite s'est terminée par la consécration solennelle de la paroisse à Marie, Reine du ciel. Puissent ces jours de prières et de recueillement être profitable à nos âmes.
 Mardi soir, à la salle de l'Académie, grande séance récréative donnée par les élèves de l'école du Nord, sous la direction de leur dévouée institutrice. Le programme bien rendu a été vivement applaudi par une nombreuse assistance. Les recettes de cette soirée retournent à l'oeuvre de la Sainte Enfance. Nos félicitations sincères à Mlle Dupuis et ses élèves, Samedi soir, le 28 novembre, une autre grande séance était donnée par les élèves de notre pensionnat. La grande salle de réception pouvait à peine contenir la foule venue entendre et applaudir nos jeunes artistes. M. le Curé avait bien voulu accepter la présidence, il nous adressa quelques mots. Voici le programme:
 Duo d'entrée: Country Dances
 Beethoven
 Mlle C. Landry, L. Livernoche
 J. Mayer, L.-A. Sylvestre.
 Chanson:
 "Le dodo de l'oreiller", Mlle S. Barrette
 Élèves du 3e cours Au piano
 Mlle S. Barrette
 Récitation:
 "Deux leçons à la bonne."
 Mlle D. Barrette,
 "En tricouant", Abbé L. Groulx,
 Mlles M. Valois, A. Duchesne,
 A. Béland, J. Hénault,
 Duo:
 "Les Marionnettes", Lymes,
 Mlles S. Barrette, A. Duchesne,
 C. Sylvestre, A. Béland,
 "LA VENGEANCE DE CLOTHILDE"
 1er acte
 Culture Physique:
 Au piano C. Landry, élèves du 2e cours
 "La vengeance de Clothilde"
 2e acte
 Choeur:
 "L'Etoile du Soir" Gillis,
 Au piano: Mlle L. Sylvestre,
 Récitation:
 "Désillusion" Mlle S. Barrette
 Tableau:
 "Guérison miraculeuse de Ste-Thérèse de l'Enfant Jésus",
 "La vengeance de Clothilde"
 PERSONNAGES
 Clothilde, reine des Francs G.
 Lafontaine,
 Elvède épouse de Sigebert C.
 Landry,
 Guturge, sœur d'Elvède, M.
 Sylvestre,
 Lidwine, confidente de Clothilde,
 T. Lacourse
 Clodomir, fils de Clothilde, E.
 Mercure
 Dames d'honneurs
 Mlles G. Valois, M. Lafontaine,
 M. Massé P. Caumartin, L. Livernoche, H. Plante, G. Martin, M. Valois.

Joliette, Paul Lavallée, Montréal, Henri Labonté, Lanoraie, Osias Allard, St-Gabriel, M. Pelletier, St-Gabriel, J.-B. Lasalle, Montréal, Léo Rondeau, Lanoraie, E. Duval, Lanoraie, M. Lavallée, St-Thomas; M. Emilien Houle d'Oka, accompagnait Mlle Cyprienne Langevin, de St-Cuthbert, M. Emile Desrosiers, de Lanoraie, Mlle Hectorine Côté; M. François Morel, Mlle Simone Beaufort, de St-Cuthbert; Victorin Langevin, Mlle Gabrielle Asselin, de St-Cuthbert; Paul Sylvestre, de St-Cuthbert; Mlle Rachel Ducharme, de Montréal; Roger Barrette, de St-Cuthbert; Mlle Yvonne Villeneuve, de Lanoraie; Lionel Côté, de Lanoraie; Mlle Laurette Désy, de St-Cuthbert; Marcel Côté, de Lanoraie; Mlle Florence Beaufort, de St-Cuthbert; M. Hétu, de Lanoraie, avec Mlle Olivette Lavallée, de St-Thomas; M. Sylvestre Désy, Jos Caisse, Bernard Beaufort, Franck Keyes et Raoul Lebrun, de St-Cuthbert. — Tous les invités parurent enchantés de leur soirée et partirent à une heure très avancée.

St-Cuthbert
 M. Emilien Houle, étudiant, à Oka est actuellement en visite à St-Cuthbert.
 Mlles Simone Beaufort et Cyprienne Langevin, de St-Cuthbert, ont passé la semaine dernière à l'Hôtel de Lanoraie, les invitées de Mlle Hectorine Côté, de Lanoraie.

UN EMPIRE AUX CANADIENS
 Si nos Gouvernants les aident
 Le vaste plateau de bonne terre forte qui, du lac Témiscamingue, s'étend à plus de 350 milles vers le nord, où il rejoint les rives de la baie James, et qui, de la rivière Belle, en Arctique québécois, traverse l'immense "ne où se trouvent les petites villes d'Amos, de Macamic, de la Sarre, de Rouyn, de Noranda, de la Reine, s'étend à plus de 400 milles vers l'Ouest ontarien, au pays de Cochrane, de Kapuskasing, de Hearst, et de là, continue jusqu'à Nakina.
 Et ce pays, rempli de richesses inexploitées mais facilement accessibles, c'est chez nous.
 Des décades durant, nous nous sommes montrés trop généreux pour les étrangers, au dire de plusieurs.
 Il faut admettre que nous avons négligé l'emprise de nos terres et leur développement pour notre bénéfice.
 La crise que nous traversons nous démontre que nous nous sommes trompés, que nous avons fait fausse route avec notre politique d'indifférence pour nos terres, pour nos ressources naturelles, si on la compare à notre politique de générosité pour les étrangers que nous avons attirés chez nous.
 Pourquoi ne nous déciderions-nous pas à nous occuper de nos propres affaires en nous emparant de notre sol, de nos forêts, de notre sous-sol, de nos pouvoirs hydrauliques, de nos pêcheries?
 Pourquoi ne développerions-nous pas toutes ces ressources naturelles canadiennes nous-mêmes?
 Celles de notre empire du Nord en valent sûrement la peine.
 En agriculture, ces terres d'alluvion, ces argiles fertiles produisent du blé de la meilleure qualité; elles produisent également bien les légumes, le foin et le meilleur trèfle de l'Amérique.
 Ces terres argileuses d'une étendue deux fois plus considérable que la partie cultivée de la province de Québec, sont reliées aux grands marchés par le chemin de fer National du Canada.
 Elles constituent l'une des plus riches réserves mondiales où les possibilités agricoles sont une certitude incontestable.
 Si l'on n'en a pas encore fait, ces terres sont couvertes des meilleures essences forestières pour la fabrication de la pulpe et du papier.
 Elles sont largement minéralisées, crevassées de filons d'argent, de cuivre, d'or et il est reconnu que c'est aussi le pays du nickel, du zinc, du plomb, de l'étain, du molybdène, du cobalt.
 La faune variée de ces plaines boisées, de ces rochers minéralisés, de ces alluvions fertiles; la multitude et la large variété des poissons qui habitent les eaux limpides des lacs, des rivières et des fleuves de notre empire du Nord ont fait un pays recherché par les touristes, les sportsmen amateurs de pêche et de chasse.
 Toutes ces richesses, toutes ces ressources naturelles nous appartenent. Elles sont chez nous.
 Pourquoi n'irions-nous pas nous en emparer?
 Nos gouvernants ont dépensé tant de millions de notre argent pour aider des étrangers à s'établir sur nos terres que nous pourrions bien nous permettre de leur demander d'aider les Canadiens qui veulent s'établir chez eux.
 Si notre peuple fut négligeant pour s'emparer de ses terres et à les défricher pour son profit, il

n'en est plus de même. Des milliers de familles veulent présentement s'établir au Canada, sur des terres qu'elles mettent en valeur, si elles ont de l'aide.
 Si elles recevaient une aide adéquate, des milliers de familles pourraient s'établir sur les terres d'alluvion de notre empire du Nord.
 Restera-t-on indifférent à l'établissement de notre pays par la population pionnière du Canada? Refusera-t-on d'aider les familles canadiennes qui veulent s'établir chez elles?
 Si nos gouvernants décident qu'il vaut mieux aider à l'ouverture de terres nouvelles plutôt que de laisser les familles partir pour la ville ou pour l'étranger, des milliers de familles pourraient se placer avantageusement sur les terres fertiles de notre empire du Nord.
 J.-E. LAFORCE

LE JOURNAL CATHOLIQUE
 Il y a d'excellents journaux dont les rédacteurs, conscients de leurs responsabilités, savent instruire et renseigner le public, tout en propageant des idées saines, tant au point de vue moral et religieux qu'au point de vue politique et social. Ils soutiennent, leur donner la préférence, est un devoir élémentaire.
 Il y a d'autres journaux aussi, qui combattent nos principes, soit en exposant des théories nettement anti-chrétiennes, soit en affectant une neutralité qui équivaut à la négation des droits de Dieu, soit en jetant le ridicule sur ce qui est bon, juste et respectable, favoriser de pareils journaux, en faire sa lecture quotidienne, serait, pour le catholique, non seulement une inconscience, mais une lourde faute.
 Il y a des journaux, enfin, qui n'ont d'autre but que de satisfaire la curiosité de leurs lecteurs — sans porter aucun jugement — sur la marche des affaires, sur les événements politiques, sur les caprices du jour. Nous, catholiques, nous avons besoin de savoir autre chose encore, autre chose que nous ignorons, si nous ne lisons les journaux dont les rédacteurs pensent et croient ce que nous pensons et ce que nous croyons.
 Que des hommes étrangers à l'Eglise ne s'y intéressent en aucune manière, exposent des thèses favorables à leurs croyances et contraire aux nôtres, nous ne pouvons nous en étonner. Que des écrivains ignorants du catholicisme publient des articles où nos dogmes, nos institutions, notre histoire, sont systématiquement défigurés, on le comprend ils ne savent pas; peut-être quelque fois, ne veulent-ils pas savoir... Que des périodiques racontent, sans faire grâce de détail, les concours de boxe, les soirées dansantes, les avatars de quelque obscure "célébrité" mondaine tout ne en disant pas un mot de manifestation comme nos Congrès catholiques, c'est leur affaire. Mais nul ne nous empêchera d'assurer que ces feuilles-là finissent par déformer la conscience et par fausser le jugement.
 Il ne vous servira pas à grand-chose de fréquenter l'église le dimanche, si vous lisez tous les jours

des publications où l'on combat plus ou moins ouvertement la doctrine que vous entendez exposer du haut de la chaire. Il ne vous servira pas à grand-chose de faire donner à vos enfants une éducation chrétienne, si vous laissez entre leurs mains des périodiques indifférents ou même hostiles à la religion et qui jour par jour, insensiblement, détruisent dans leurs jeunes âmes l'édifice que le prêtre élève patiemment durant les heures trop courtes du catéchisme. On ne peut songer sans surprise à l'inconscience coupable de tant de gens bien pensants ou prétendus tels qui s'alarment du dévergondage des mœurs, de l'affaiblissement de la famille, du désordre social, et qui ne craignent pas de lire habituellement des journaux dont les affirmations ou les émissions sont précisément la cause de cette décadence. Ne ressemblez pas à ces gens qui se lamentent sur le long usage d'un poison dangereux, mais qui ne craignent point d'absorber régulièrement, à petites doses, le même poison?
 Mgr BESSON
 évêque de Lausanne

Ames molles, Ames capricieuses
 On bute dans le monde sur une foule d'âmes qui ne supportent pas d'être mal. Elles ont le goût fiévreux du confort, du plus facile, du plus agréable, du plus commode, de tout ce qui flatte le corps. Elles veulent vivre leur vie en sleeping car, au milieu de coussins moelleux, garanties contre tout heurt, c'est une manière; ce n'est point la manière chrétienne.

Ames d'énergie nulle. Pour suivre les pentes, l'attrait des sens, il n'est besoin de nul effort. Mais qu'est-ce qu'une vie où il n'y a nul effort? La foi de ces âmes est peu profonde. La fuite de toute gêne l'est plus.
 Les âmes molles frôlent le danger des tentations. Elles ne veulent pas tomber, mais elles se mettent dans une occasion prochaine ou lointaine de chute. Les demi-dévoies produisent des désertions innombrables. Ces âmes ne voient de mal nulle part, ou ne veulent pas le voir. Les consciences droites, pures, en découvrent. Qui aime le danger, tôt ou tard périra.
 Les âmes capricieuses n'ont pas de règlement de vie. Elles se lèvent à l'heure qu'elles veulent. Elles n'ont aucune fixité; leur manière d'agir est un changement perpétuel. Elles se révoltent par l'absence de réflexion. L'unique mobile de leurs actions est de faire ce qui leur plaît.
 Leur égoïsme est profondément enraciné. Le culte du moi va jusqu'à l'idolâtrie. La règle chrétienne est de ne chercher qu'une chose: accomplir à chaque minute ce que Dieu veut et comme il le veut, selon l'exemple du Christ. Le Christ n'a jamais fait sa volonté. On n'en a cure. Le souverain vouloir ou le désir de Dieu est le dernier des soucis.
 Quelle confiance peut-on avoir dans les âmes capricieuses qui tournent à tous les vents? Elles sont infécondes pour faire le bien, fécondes par le mauvais exemple, le scandale. Les esprits girocettes ne peuvent rien produire d'agréable à Dieu, d'abord, et à leur entourage.
 CENSOR.
 Le Messager de S.-Michel de Sherbrooke.

Montrez-vous insensible avec les impertinents, ils seront plus froissés de votre dédain que vous de leur insolence.

GAGNEZ \$20.00 et plus par semaine en cultivant champignons pour nous, dans caves et hangars toute l'année. Commencez maintenant. Expérience pas nécessaire. Nous achetons tout ce que vous cultivez. Livre illustré gratuit. Royal Mushroom Co., Dept. 158, Montréal, Canada.

CLAIRVOYANTE CARTOMANCIENNE
 Le Présent . . . L'Avenir . . . vous seront dévoilés par Mademoiselle Jeanne, qui possède plusieurs années d'études dans les sciences de la cartomanie. Ses révélations vous surprendront, et seront pour vous un guide précieux. Lait dans les cartes comme dans un livre. Coupez le paquet de cartes trois fois, dites nous quelles cartes vous avez retirées, et envoyez 50 cents en bon de poste. Correspondance confidentielle. Pourquoi retarder. Ecrivez dès aujourd'hui.
 Adressez:
 Mademoiselle JEANNE,
 Casier Postal 1100
 BEAUCE-JONCTION, Qué

Louiseville

VA ET VIENT
 M. le Dr L.-T. Caron, de Maskinongé de passage à Louiseville.
 M. Antoni Milot de St-Léon chez son frère le Dr O.-E. Milot.
 M. Zotique Legris à Louiseville pour une fin de semaine.
 M. et Mme Adrien Picotte de Ste-Ursule ainsi que M. et Mme Albert Ringuette de Louiseville tous aux Trois-Rivières la semaine dernière.
 Mme Pierre Bellemare d'Yamachiche ainsi que M. Lucien Comeau avocat et Mme Comeau des Trois-Rivières de passage à Louiseville.
 M. le Dr Léopold Gélinais ainsi que Mme Gélinais aux Trois-Rivières les invités de M. Donat Chagnon N.P. et de Mme Chagnon.
 M. et Mme Georges Chevalier et leur fils Marcel à Montréal ces jours derniers.
 M. Emile Chevalier I.C. de Québec et Mme Chevalier à Louiseville chez Messieurs E. Benoit et N. Chevalier.
 M. et Mme Agapit Bergeron d'Yamachiche à Louiseville dernièrement.
 Mademoiselle Gabrielle Savoie est partie pour un mois à Montréal chez ses frères.
 Mlle Camille et Jeannette Béland et M. Lionel Lacoursière ont fait une belle promenade à Montréal chez M. et Mme Elphège Bussières.
 MM. Paul et Irène Caron, Mlle Thérèse Gertrude, Annette et Emma Caron sont allés à Montréal visiter les trois Soeurs Caron, religieuses du Bon Pasteur. Ils ont fait un heureux voyage.
 M. et Mme Arthur Boucher d'Yamachiche ainsi que Mlle Béatrice Boucher, de passage chez M. B. Lafontaine.
 MM. Albert Garceau, Jos. Naud, J. Dufresne, Victor Dampousse sont allés aux Trois-Rivières samedi, le 21 courant, pour assister aux funérailles de M. Johnny Hill, Ingénieur.
 M. Emery Brière et ses fils MM. Norman et Fernand, M. Maurice Béland, M. Donat Bourk sont tous allés à Montréal pour assister à une grande partie de hockey.
 Mlles Prescille et Isabelle Hémond sont allées aux Trois-Rivières dernièrement visiter leur sœur Mme Joseph Bourk.
 M. Napoléon Jacques de Shawinigan et ses filles Mlles Marguerite et Marie-Thérèse en visite chez M. Albert Garceau, dimanche,

Ile Dupas
 (De notre correspondant)
FEU LOUIS-VICTOR SYLVESTRE
 Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de M. L.-Victor Sylvestre, secrétaire-trésorier de la paroisse de l'Ile Dupas. Les services funèbres furent chantés par le R. Père Ls-Philippe Fafard, supérieur du Scholasticat St-Charles de Joliette, assisté de MM. les abbés J. Hénault et R. Rondeau. Des messes furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés J.-A. Fréchette, curé de l'Ile St-Ignace de Loyola et M. Hector Bérard, vicaire à St-Félix de Valois.
 L'Absoute fut faite par M. le curé A. Richard, de l'Ile Dupas.
 Les porteurs étaient: MM. Germain Cardin, Amant DeGrandpré, Henri Richard, Paul-Emile Désy, Hector Dandonneau, Romain Farley. La quête fut faite par MM. Isidore Dauphin et Joseph Charpentier, beau-frère du défunt.
 Pour pleurer sa perte, le défunt laisse, outre son épouse, née Lucia Rochette, un fils adoptif, M. Jean-Paul Rouleau, trois frères: MM. Pierre, Joseph, et Candide, trois sœurs, Mmes Jos Charpentier, Pierre Deblois, Candide Farley.
 A la famille si cruellement éprouvée, nous offrons nos plus sincères condoléances.

Lanoraie Station
 Mercredi, 25 novembre eut lieu une soirée récréative à l'Hôtel St-Albert de Lanoraie Station, en l'honneur de la fête de Ste-Catherine. Les invités étaient: M. et Mme H. Groulx, de Joliette, Rodrigue Rouleau, Trois-Rivières, A. Legault, Montréal, M. Turcotte, de

T'a pas ? par **RACE!**

dites simplement-
"Bière Black Horse Dawes s.v.p."!